



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

M6: Morbihan

Question écrite n° 37520

### Texte de la question

M Jean-Charles Cavaille a, a plusieurs reprises, appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication notamment par question écrite no 17507 parue au Journal officiel du 2 février 1987, sur l'impossibilité de capter la cinquième chaîne sur la région de Pontivy. Il enregistre avec satisfaction que le renouvellement et le rehaussement du pylône d'émission de Moustoir AC interviendra dans le second semestre de 1988, ce qui permettra ainsi de remédier à cet état de chose. Néanmoins, il doit à nouveau déplorer que la diffusion de M 6 qui opère depuis le 29 février dernier couvrira les secteurs de Lorient, Vannes et Ploermel et que la zone de Pontivy est encore écartée. Il s'avère donc urgent, à l'heure de l'explosion de l'audiovisuel, que des mesures soient prises afin d'éviter que la Bretagne centrale soit éternellement marginalisée dans ce domaine. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire connaître sa position à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cavallé Jean-Charles](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37520

**Rubrique :** Télévision

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 1988, page 950